



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

*Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de GUADELOUPE*

Centre d'activité régional pour le protocole SPAW

Contrat pour un marché public à procédure adaptée

Pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage juridique du CAR-SPAW dans le cadre du projet de mise en place d'un outil permettant d'encadrer et de promouvoir une activité commerciale d'observations des mammifères marins, respectueuse et durable dans les différents territoires et pays des Caraïbes

A - Objet de l'acte d'engagement

● Objet du marché public

Cette consultation s'inscrit dans le cadre du projet de réseau caribéen pour la conservation des mammifères marins (*Caribbean Marine Mammals Preservation Network 2018 – 2020, CARI'MAM*).

La prestation attendue est l'accompagnement juridique du CAR-SPAW dans la mise en place d'un dispositif permettant d'encadrer et de promouvoir une activité commerciale d'observations des mammifères marins, respectueuse et durable dans les 17 états signataires du protocole SPAW dans la région caraïbe.

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage se décompose en 2 tranches :

-La première tranche est ferme et a pour objectif la réalisation d'une étude préalable au déploiement d'un tel dispositif sur l'ensemble de la Caraïbe.

-La seconde phase est optionnelle et pourra être engagée sur décision du pouvoir adjudicateur en fonction de la décision des Parties prenantes à la prochaine conférence des Parties (COP) du protocole SPAW qui devrait avoir lieu au premier trimestre 2021. Cette phase intègre l'accompagnement du CAR-SPAW dans les étapes de dépôt du dispositif choisi par les Parties contractantes pour encadrer et de promouvoir une activité commerciale d'observations des mammifères marins, respectueuse et durables dans les différents territoires et pays des Caraïbes.

Le périmètre d'étude du projet et celui des Parties contractantes au protocole SPAW qui est entré en vigueur en juin 2000 et est actuellement ratifié par 17 pays : Bahamas, Barbade, Belize, Colombie, Cuba, République dominicaine, France (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin), Grenade, Guyana, Honduras, Pays-Bas (Aruba, Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache, Sint-Maarten), Panama, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Trinidad et Tobago, États-Unis (États longeant le Golfe du Mexique, Îles Vierges Américaines, Porto Rico) et Venezuela.

● Cet acte d'engagement correspond :
(Cocher les cases correspondantes.)

1. à l'ensemble du marché public (*en cas de non allotissement*) ;

au lot n°..... ou aux lots n°..... du marché public (*en cas d'allotissement*) ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

2. à l'offre de base ;

à la variante suivante :

3. avec les prestations supplémentaires suivantes :

B - Engagement du titulaire

B1 - Identification et engagement du titulaire

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

Lettre de consultation du

Autres :

et conformément à leurs clauses,

le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA : %

Montant hors taxes¹ :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

.....

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

.....

¹ Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans la lettre de consultation

Montant TTC² :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

.....

Montant TTC arrêté en lettres à :

.....

OU

aux prix indiqués ci-dessous ou dans l'annexe financière jointe au présent document.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

| Désignation des membres du groupement conjoint | Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint | |
|--|--|-----------------------------|
| | Nature de la prestation | Montant HT de la prestation |
| | | |
| | | |
| | | |

B3 - Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

● Nom de l'établissement bancaire :

● Numéro de compte :

B4 - Avance ([article R. 2191-3](#) ou [article R. 2391-1](#) du décret n° 2016-361)

Je renonce au bénéfice de l'avance :

Non

Oui

(Cocher la case correspondante.)

² Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

Contrat n° :

La durée d'exécution du marché public est demois ou jours à compter de :
(Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché public ;
- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché public est reconductible : Non Oui
(Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions :
- Durée des reconductions :

B5 - Durée d'exécution du marché public

La durée d'exécution du marché public est demois ou jours à compter de :
(Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché public ;
- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché public est reconductible : Non Oui
(Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions :
- Durée des reconductions :

C - Signature du marché public par le titulaire.

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTR12.

C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant ([article R. 2142-23](#) ou [article R. 2342-12](#) du code de la commande publique) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :

(Cocher la case correspondante.)

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

- **Désignation de l'acheteur**

DEAL
Centre d'activités régional pour le protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées de la grande région Caraïbe (CAR-SPAW)
Route de Saint Phy
97102 Basse-Terre
Guadeloupe (France)

- **Nom, prénom, qualité du signataire du marché public**

BOYER Jean-François
Directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Guadeloupe

- **Personne habilitée à donner les renseignements** prévus à l'[article R. 2191-59](#) du code de la commande publique, auquel renvoie l'[article R. 2391-28](#) du même code (nantissements ou cessions de créances)

CONRUYT Géraldine
Chargée de projet « CariMam »

- **Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire**

Directeur Régional des Finances Publiques (DRFIP) de la Guadeloupe

Les factures seront transmises sur la plateforme CHORUS : www.chorus-pro.gouv.fr
ou par courrier à l'adresse suivante : CSPI – rue Victor Hugues – 97 100 Basse-Terre

- **Imputation budgétaire**

A : , le

Signature